

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du Lycée Alphonse de Lamartine
Réunion du jeudi 18 juin 2020
Année scolaire 2019-2020
N° de séance : 3
Date de la convocation : 8 juin 2020

Présents : 15 dont 14 votants (voir liste d'émargement)

Excusés : M. De Rohan Csermak, M. Kanaan, M. Mainguy, Mme El Helweh, Mlle Andraos, Mme Revers-Haddad, M. Ayoub, Mme Nedjadi, Mme Fakhreddine

Invités :

QUORUM : 11

Présents : 15, dont 14 votants

Secrétaire de séance : Maya ZAKARIA

Ordre du jour :

1. Approbation des PV des Conseils d'Établissement du 25 novembre 2019 et du 20 mai 2020 (CE extraordinaire).
2. Bilan de l'année scolaire 2019-2020 (examens, projets pédagogiques, sorties et voyages, orientation, vie scolaire).
3. Préparation de la rentrée 2020-2021 (effectifs - structure - mouvement des personnels -carte des emplois).
4. Ouverture de la section OIB arabe (Option Internationale du Baccalauréat), de l'option Droits et Grands Enjeux du Monde Contemporain (DGEMC) et de l'enseignement de spécialité de 1^{ère} NSI (Numérique et Sciences Informatiques).
5. Calendrier scolaire 2020-2021
6. Renouvellement de l'homologation de l'établissement.

Questions diverses :

-Parents d'élèves :

Pas de question diverse déposée, la question de l'enseignement à distance et des réglages souhaités par les parents ayant fait l'objet d'une réunion de travail entre le CDP et l'équipe de direction le 16 juin dernier. Cette question va être traitée par MM. Bardou et Paraud, les parents interviendront s'ils souhaitent ajouter / compléter tout à l'heure.

-Personnels :

- Organisation d'une bourse aux livres
- Réforme du lycée et nouveaux manuels numériques en Tle

Le président accueille les membres du conseil d'établissement. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance à 16h40.

Il excuse l'absence de M. De Rohan Csermak, M. Kanaan, M. Mainguy, Mme El Helweh, Mlle Andraos, Mme Revers-Haddad, M. Ayoub, Mme Nedjadi, Mme Fakhreddine

Mme Zakaria est désignée comme secrétaire de séance.

1) Approbation des PV des Conseils d'Établissement du 25 novembre 2019 et du 20 mai 2020 (CE extraordinaire).

Les compte-rendu des CE du 25 novembre 2019 et du 20 mai 2020 sont soumis à l'approbation du CE.

Vote du CE CR du 25/11/2019 : Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

Vote du CE CR du 20/05/2020 : Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

2) Bilan de l'année scolaire 2019-2020 (fermetures / rattrapages, examens, projets pédagogiques, sorties et voyages, orientation, vie scolaire, travaux).

a) Bilan de l'année : focus sur l'enseignement à distance et point sur les examens :

Le Président précise que cette année ayant été en tous points atypique car très perturbée, ce bilan prend une couleur très différente de ce que l'on peut faire à pareille époque habituellement. Il faut en effet rappeler que l'établissement aura connu de nombreuses fermetures ou perturbations :

- 7 jours de fermeture entre le 18 octobre et le 4 novembre,
- 6 jours au fonctionnement perturbé (blocages d'élèves, problèmes de transport entre le 5 et le 14 novembre,
- 2 jours de fermeture les 15 et 16 janvier,
- fermeture depuis le 28 février.

Deux périodes bien distinctes sont à prendre en considération, avant et après le 28 février. Pour compenser les fermetures liées aux troubles sociaux, outre une amorce d'accompagnement à distance, les journées perdues ont essentiellement été compensées par des journées de rattrapages (5 prévues au 2nd degré, 4 au 1^{er} degré sur des samedis, les 16 novembre, 23 novembre, 11 janvier et 8 février, le 14 mars n'ayant pu être organisé) et le placement des examens blancs (brevet et bac) sur les vacances de février. De l'avis général, cette organisation, qui avait été présentée au CE du 25 novembre, aurait permis de rattraper le retard si la crise sanitaire n'avait pas pris le relais à partir du 28 février. Depuis le 28 février, la continuité pédagogique a été assurée à distance, avec une rapide montée en puissance de l'enseignement à distance, synchrone ou asynchrone. Le Proviseur passe la parole à MM. Bardou et Paraud, qui vont notamment dresser un bilan de l'enseignement à distance.

L'EAD au primaire :

Au début du confinement, un système par mail a été mis en place pour transmettre le travail aux élèves, ce système n'étant pas suffisamment performant il a été décidé de basculer sur Classroom et sur Google Meet pour les visioconférences. Une formation sur ces outils a été proposée aux enseignants avant de lancer le dispositif le 12 mars. Très rapidement, les parents ont validé leur adresse mail de l'ENT du lycée qui leur donne accès à Classroom. Depuis le 30 mars, les maîtresses utilisent uniquement Classroom pour communiquer avec les élèves qui doivent rendre leur travail via cette plateforme.

Les enseignants ont participé à de nombreuses formations proposées par la MLF pour faire évoluer leur pratique dans l'enseignement à distance et se former à l'utilisation de nouveaux outils numériques (Meet, Zoom, Flipgrid, AdobeSpark, Pear Deck, Jamboard, GoogleForms, Agenda, Edpuzzle, VidéoAnt, Talk&comment...).

L'organisation retenue pour les visioconférences a permis de travailler en petits groupes de 6 à 7 élèves sur une durée de 45min à 1h.

- Une visioconférence en arabe par semaine de la PS au CM2.
- Deux visioconférences en français de la PS au CM2.
- Une en anglais pour les Cycle 3 depuis début mai.
- Les visioconférences de soutien ont été mises en place dès le mois d'avril de la PS au CM2 impliquant les assistantes maternelles, la responsable de la vie scolaire, la remplaçante et la bibliothécaire.
- Les enseignantes ont proposé des visioconférences de soutien supplémentaires pour les élèves en difficultés (en petits effectifs).
- Depuis avril, une fois par semaine, les maîtresses de maternelle racontent en arabe et en français des histoires en visioconférence.
- En maternelle, une visioconférence chorale a été proposée en avril et mai.
- Mise place en mai des visioconférences récréations virtuelles du CE2 au CM2.
- Conseil des délégués: 1 visioconférence par semaine.

Les conseils de cycle organisés chaque semaine ainsi que les réunions fréquentes avec les délégués des parents et les réunions parents enseignants ont permis de réguler les pratiques tout au long de la période de confinement (quantité de travail, rôle des parents, organisation des visioconférences...).

Le taux de présence des élèves aux visioconférences a varié entre 75% et 95%, le pourcentage de rendu des devoirs, lui, a varié entre 70% et 90%.

Evaluation : les élèves ont été évalués tout long de la période lors des visioconférences mais aussi durant des visioconférences individuelles dédiées ou au travers de devoirs à rendre (GoogleDoc, GoogleForms, PearDeck, Flipgrid...). Ces évaluations ont permis de renseigner les livrets pour les deux derniers trimestres. Les compétences travaillées qui n'ont pas pu être évaluées sont indiquées dans le livret des élèves de l'élémentaire comme compétences non évaluables. Les enseignants organisent sur les quinze derniers jours une rencontre individuelle avec chaque famille pour faire le point.

Les enseignants ont complété un document indiquant toutes les compétences travaillées et non travaillées cette année, ce document sera harmonisé par niveau et permettra aux enseignants de l'an prochain de préparer leur progression annuelle.

Organisation de l'EAD fin d'année scolaire : à partir du 12 juin les élèves qui ont répondu favorablement au sondage continuent l'EAD (47% ont répondu favorablement, bien que finalement tous n'ont pas été présents au RV). Des activités de remédiation ou de renforcement et des projets pédagogiques sont proposés aux élèves. Aucune nouvelle compétence n'est abordée sur cette période, la fin de l'année scolaire est fixée au 25 juin pour les élèves. Un spectacle de fin d'année, à distance, était prévu. La faisabilité sera discutée avec l'ensemble des enseignantes Mercredi 17 en fonction du nombre d'élèves restant dans chaque classe. Les parents seront informés de la décision.

L'ensemble des dispositifs mis en place n'aurait pas pu fonctionner sans l'énorme investissement des enseignants et sans l'aide des parents qui ont été de véritables partenaires durant toute cette période et avec lesquels les relations se sont renforcées. Tout cela a permis aux élèves d'avancer dans leurs apprentissages.

Perspectives pour l'EAD pour la rentrée :

- Augmenter le nombre de visioconférences en français en conservant des groupes de petits effectifs.
- En cas de rentrée en alternance, prévoir un dispositif différent pour la maternelle et surtout pour les PS.
- Conserver les mêmes outils et choisir entre Meet et Zoom pour les visioconférences.
- Proposer en fin de journée des formations aux parents pour accompagner leur enfant dans la prise en charge des outils numériques utilisés par les enseignants (anticipation).
- Informer les parents sur le temps de travail, l'objectif d'apprentissage et le nombre de séances de la séquence. Cette communication doit permettre aux parents d'encadrer le travail à la maison dans de meilleures conditions.
- Prévoir une réunion (visio) par mois parents/enseignants pour réguler le travail à distance.
- Travailler avec les parents à rendre plus autonomes les enfants dans le travail à distance, et ce dès la maternelle.
- L'utilisation de Classroom continuera même dans une configuration normale pour aller vers un enseignement type classe inversée (mercredi allégé).
- Étendre les récréations virtuelles aux classes de la GS au CM2.
- Favoriser les actions de tutorat entre élèves.
- Prévoir un espace de travail à la maison réservé aux visioconférences. Document kit de matériel EAD(bouchons, crayons, ardoise....) sera proposée à la rentrée.

Question de Mme Harb : quel matériel ? Petit matériel, précisé à la rentrée en fonction de l'évolution de la situation.

- Garder l'EDT des mercredis allégés.
- Les parents et les enseignants font remarquer qu'il y a un relâchement des enfants dû à la fatigue après trois semaines d'enseignement à distance. Si nous reprenons en EAD, il faudra tenir compte de ce point dans l'organisation du travail sur une période.

L'EAD au secondaire :

- la continuité pédagogique :

Elle a été prise en charge dès le 3 mars par les équipes pédagogiques de toutes les divisions de la sixième à la terminale. L'expérience de la fermeture de l'automne et l'usage régulier de l'ENT par les professeurs de longue date ont permis une phase d'adaptation au confinement vraisemblablement raccourcie. Deux semaines ont été nécessaires pour cette phase de transition. Les cours à distance ont été mis en oeuvre en s'appuyant sur 3 piliers de communication distanciel : l'ENT de l'établissement favorisant la communication directe aux élèves par la messagerie individuelle de tous les acteurs, Pronote par l'usage du cahier de texte et plateforme de lien direct avec les familles, l'application Meet (dans les applications Google) voire Zoom pour l'organisation de visioconférence du professeur avec sa classe, un demi groupe classe ou des regroupements d'élèves pour les enseignements spécifiques (1ère, LV, Spé 1ère...). Les professeurs selon les disciplines et les niveaux concernés ont également développé l'usage d'applications spécifiques disciplinaires ou généralistes.

Le principe arrêté en concertation avec les équipes était de proposer à minima une visioconférence hebdomadaire par discipline et par classe. L'ensemble des séances apparaissaient sur des agenda Google de classe et celui des élèves. Dans certaines disciplines, selon les niveaux plusieurs séances ont pu être proposées. L'écrit majoritairement mais également les supports audio et vidéo ont été régulièrement en usage soit pour les professeurs soit pour les rendus des élèves.

Les évaluations ont été organisées de façon diverses dans les différents champs disciplinaires. La diversité des réactions des élèves face aux travaux en autonomie et aux devoirs sollicités ne pouvaient pas permettre une évaluation chiffrée. Les professeurs se sont concentrés sur l'évaluation des acquisitions de compétences avec la mise en place en 3ème et seconde de véritables grilles qui apparaissent sur le bulletin périodique. Pour tous les autres niveaux, ce sont les appréciations sur le bulletin périodique qui évaluent l'activité scolaire des élèves au 3ème trimestre.

A compter du 15 juin et jusqu'au 26, les cours à distance ont laissé la place à des activités pédagogiques pour les élèves volontaires.

L'adaptation à l'enseignement à distance par les équipes est remarquable tant de par sa réactivité que par la gestion individuelle de surcharge de travail qu'il a occasionné. Chacun a fait considérablement évoluer sa pratique voire même l'a bouleversé. Le bilan d'ensemble laisse apparaître des aspects perfectibles sur lesquels il faudra revenir par la réflexion collective pour se préparer à l'éventualité du maintien de l'enseignement à distance (pour partie il convient de l'espérer) à la prochaine rentrée.

Ainsi la réflexion devra être engagée :

- pour réfléchir à la cohésion d'ensemble des outils

- sur la place de Classroom à généraliser ou pas
- sur l'accompagnement explicatif des enseignants aux apprenants (pédagogie inversée ou pas)
-

Le regard global que nous portons sur ce troisième trimestre bien particulier est celui d'une cohésion d'ensemble et du maintien sérieux et de qualité de la continuité pédagogique. Les enseignants ont fait de gros efforts de formation sur ce très bel outil qu'est le Forum pédagogique de la MLE, et de vifs remerciements doivent être adressés à Mme Klink, référente numérique, qui a effectué un considérable travail d'accompagnement des collègues.

- le travail de vie scolaire

Dans le même temps, les services pédagogiques ont fonctionné en complément de l'activité professorale. Très rapidement, l'équipe de vie scolaire a été associée au suivi à distance des élèves concernant leur assiduité et leurs difficultés. Les surveillants et la Conseillère Principale d'éducation ont accompagné les équipes pédagogiques par des contacts réguliers avec les familles. (voir chap. VS)

Les professeures documentalistes ont mis en place un CDI virtuel et ont eu accès aux agenda de classe. L'équipe du CDI a par ailleurs maintenu avec régularité et grande rigueur une veille documentaire numérique en lien avec les équipes pédagogiques.

La psychologue scolaire s'est engagée dans l'accompagnement à distance des élèves à besoin particulier et a toujours entretenu le lien avec les élèves en difficulté soit par des entretiens individuels à distance soit par la création de vidéos informatives. Il en va de même pour l'infirmière scolaire.

- la continuité du lien :

La direction de l'établissement a également contribué à la continuité pédagogique en entretenant le lien permanent avec :

- les équipes pédagogiques par des réunions régulières en visioconférences soit sur l'enseignement à distance soit sur des sujets particuliers (évaluations, OIB...)
- les élèves par des visioconférences une fois toutes les deux semaines avec les délégués de classe par niveau
- les parents par l'usage régulier de la messagerie Pronote et des rencontres régulières avec le comité des parents.

Concernant les EBEP, la cellule de veille s'est réunie à distance toutes les deux semaines.

Enfin, chaque situation individuelle selon la demande a donné lieu à des échanges par messagerie électronique.

Examens 2020 : la crise sanitaire a entraîné un bouleversement total des organisations : ainsi, les examens libanais (bac et brevet) ont été annulés, tandis que le baccalauréat français et les DNB seront attribués par prise en compte des notes du contrôle continu.

Mme Hawly, Directrice adjointe libanaise, donne des précisions sur les décisions concernant les examens libanais : concernant le brevet et le bac libanais, du fait que l'année scolaire a été tronquée, il a été décidé d'accorder automatiquement le passage de classe (sans pour autant délivrer d'attestations de réussite). A la rentrée, 6 semaines seront consacrées à la consolidation des acquis et traiter ce n'a pu l'être dans l'année. Il n'en va pas tout à fait de même au LADL car l'EAD a permis d'avancer dans les programmes et l'acquisition des compétences.

M. Bardou, Proviseur adjoint, précise les modalités retenues pour les examens français :

- l'annulation des épreuves : les épreuves écrites et orales optionnelles du baccalauréat 2020 ont été annulées sur décision ministérielle. La deuxième session des E3C, les épreuves de français écrites et orales et l'épreuve d'enseignement de spécialité abandonné ont été annulées. Les épreuves écrites du DNB ont été annulées. Les épreuves du deuxième groupe du baccalauréat dites de rattrapage sont maintenues et auront lieu le 29 et le 30 juin.
- le contrôle continu :
 - le baccalauréat : il donne lieu à une évaluation par contrôle continu. Les moyennes du premier et du deuxième trimestre (hors fermeture réglementaire de l'établissement) sont associées pour la moyenne annuelle qui est arrondie au point supérieur et transmise au service des examens de l'Ambassade de France sous l'autorité du chef d'établissement. Les livrets scolaires sont également transmis au même service. Les livrets rapportent les notes remontées et les appréciations trimestrielles, annuelles, du conseil de classe en vue de l'examen du baccalauréat ainsi que l'évaluation de l'acquisition des compétences.
 - Pour les premières : les épreuves anticipées de français (écrit + oral) donnent lieu à une évaluation par contrôle continu sur le même principe qu'en terminale. Pour l'épreuve d'enseignement de spécialité suivi uniquement en première et l'enseignement scientifique : remontée des notes (moyenne des moyennes du 1er et deuxième trimestre arrondies au ½ point supérieur). Pour l'ensemble du contrôle continu : remontée des notes au 100ème de point supérieur (toujours la moyenne des moyennes) = 5% des résultats du baccalauréat.
 - le DNB : le diplôme sera délivré sur la prise en compte des notes du socle commun de compétences (400 points) et sur la remontée des moyennes de moyennes du 1er et 2ème trimestre pour les disciplines des épreuves finales (300 points). Attention, les trois disciplines scientifiques sont prises en compte.

Monsieur le Proviseur indique que cette année, il n'y aura pas d'affichage physique des résultats. Ils seront consultables en ligne (sur le site de l'Ambassade ou sur le site du lycée :

- Résultats du 1er groupe du baccalauréat français le 26 juin,
- DNB : résultats : 12 admis sur 17 candidats présentés, soit 70,6% de réussite. Mais 91,7% des admis (11/12) l'ont été avec mention. Cependant, ce sont des résultats qui, bien que prévisibles compte tenu de la promotion considérée, n'en demeurent pas moins en deçà de ce qu'ils sont habituellement.
- Résultats du second groupe du baccalauréat français le 1er juillet 2020.

b) Les projets pédagogiques

Au primaire:

Une majorité des projets lancés dans les classes avant le 28 février ont pu être terminés. Pendant la période de confinement, les élèves ont participé à des défis proposés par l'AEFE ou la MLF et ont conduit beaucoup de projets dans leur classe (livres plurilingues, balades mathématiques, arts plastiques, EPS, sciences...)

Liste des principaux projets :

A-Rallye plurilingue : du CE1 au CM2 permet aux élèves de penser au fonctionnement des langues comme le chinois, le russe, l'allemand, l'espagnol en plus de l'arabe, le français et l'anglais. (2 manches sur trois ont pu être réalisées)

B- Exposition "Totem" à l'Institut Français de Beyrouth en mars : les classes ont finalisé leur travail mais l'exposition n'a pas pu avoir lieu.

C- L'ensemble des classes est impliqué dans le projet « Zéro déchet LADL » (Potager-poulailler- serre - compostage- gestion des déchets dans l'école – repas à partir de la production du potager). Pendant le confinement, les CM2 ont réécrit la charte « Zéro déchet LADL » pour la rendre accessible aux élèves du primaire.

D- Dominos, le journal scolaire au primaire : 2 publications au lieu de trois (décembre et juin). M. le Directeur remercie Mme Harb, Présidente du CDP, qui a bien voulu se prêter au jeu de la rédaction de l'éditorial.

E-Cartes postales numériques, les cartes produites par les CM1B ont été publiées sur le site du lycée.

F-Les classes culturelles et numériques, les classes impliquées n'ont pas pu terminer cette action, elles n'ont réalisé que la première partie du projet.

G- Web radio : elle est devenue un outil pour les classes du CE2 au CM2. Les émissions ont continué à être produites pendant le confinement.

H-Conseil des élèves du primaire : a débuté en janvier et a travaillé pendant la période de confinement sous la responsabilité de Jamal Maliha (mise en place des récréations virtuelles, sondages sur l'EAD...)

I-La grande Lessive : les classes ont participé virtuellement à la deuxième exposition.

J-Atelier philosophique : GS, CE2 et CM2 (intervention du professeur de philosophie) . 6 séances dans l'année par classe. L'ensemble des classes impliquées a pu bénéficier de 4 séances.

K-Lecture d'albums en maternelle par les collégiens de 6^o et 5^o.

L-Conférence sur la « Cyberdépendance et les compétences parentales » : Vendredi 31 janvier avec les associations OUM el NOUR et LARAA. Une dizaine de parents se sont déplacés pour assister à cette conférence qui avait été organisée à la demande des parents.

M-Portes ouvertes en maternelle se sont déroulées le 31 janvier 2020 avec une faible participation.

N- Projet d'écriture en CE1 : Chaque jour compte.

O- Eco délégués : du CP au CM2. Travail autour du thème " Comment réduire nos poubelles".

P- La chorale n'a pu se produire qu'une fois cette année en raison des événements.

Au secondaire :

Le programme d'actions présenté dans le cadre du projet d'établissement a été mis en œuvre en ouverture de l'année scolaire. Le programme a été considérablement modifié du fait de la situation exceptionnelle à l'automne et depuis le début du mois de mars.

Pour les actions que l'on peut qualifier de récurrentes ou pluri-annuelles :

- valorisation des actions humanitaires et projets d'action civique en EMC
- Finalisation interrompue du projet jeu de cartes à indice
- le salon du livre et prolongation du travail engagé sur le récit par l'auteur François Beaune. Annulé mais volonté de reprendre l'année prochaine.
- Ambassadeurs en herbe (Robin Saba sélectionné pour la finale régionale annulée)

- formation aux premiers secours pour les 4èmes. Reporté l'année prochaine
- formation à la médiation avec les élèves de 5^{ème}. Inachevé et reportée.
- réflexion sur différents niveaux en français sur le thème du voyage dans le cadre de la semaine des lycées français dans le monde. Annulée.
- participations aux concours (Castor Informatique 6^e/seconde - Maths sans frontière en 6^e et 2nde - Géosciences - Olympiades de mathématiques niveau 1^{ère} - Course aux nombres 6^e/2nde - Cartes postales sonores en préparation seulement) Réalisés ou annulés selon la période.

Pour ce qui concerne les nouveaux projets y compris les projets nés du fait du confinement, il convient de mettre en avant le basculement dans l'enseignement à distance comme le principal projet pédagogique de l'année scolaire !

- 1) On retrouve des projets d'engagement de l'établissement. C'est le cas avec le projet "Echanges Métissés" mené par la compagnie Coléoptère, soutenu par la MLF sur le thème "Le monde de demain". A la suite d'échanges de la classe de 4C du LADL avec deux classes de collège (dont une classe de 3^{ème} SEGPA) de la région Bourgogne-Franche-Comté, la Cie Coléoptère est arrivée fin février à Tripoli pour une résidence de création. L'état d'urgence sanitaire a provoqué l'annulation de la résidence. La résidence devait permettre de finaliser l'écriture des textes supports à la réalisation de vidéoclips. Malgré une tentative d'achèvement du projet à distance, les lourdes contraintes ne permettent pas d'aboutir à une production satisfaisante. Des discussions sont engagées pour reporter la réalisation effective du projet l'année prochaine.

Club théâtre (élèves volontaire de 5^e). Un spectacle était en cours de répétition avant le confinement. Encadré par Mme Boula de Mareuil.

- 2) Les projets interdisciplinaires
 - Niveau seconde : Projet "Sciences"

Cadre : Physique – Chimie – SVT – Maths – SNT / 67 élèves / 7 enseignants / labo

Présentation : mobilisation de connaissances à acquérir et organisations de séances de mise en pratique de l'attrait de l'informatique au service de l'environnement.

Les objectifs :

Faire le lien avec les programmes disciplinaires.

En Physique chimie et SVT : renforcer la démarche expérimentale.

En SNT et maths : développer des compétences numériques.

Utiliser l'environnement numérique.

Recherche documentaire

Travail sur l'expression orale (futur grand oral du Bac)

Ouverture à la culture scientifique.

Mise en œuvre de la Fête de la Science (non abouti)

- Arts Plastiques/Français/Technologie : préparation des EPI niveau troisième par la réalisation d'un album autobiographique interactif. (non abouti)
- Arts Plastiques/Français : préparation des EPI niveau troisième par la réalisation d'un padlet collectif sur les portraits satiriques (abouti à distance)

3) Projets disciplinaires :

- ARTS PLASTIQUES :

Réalisés avant le confinement : Grande lessive 3 niveaux / Création carte de vœux (4 niveaux collège) / Zéro déchets (Collège-lycée)

Après le 3 Mars : Participation au Concours Fabriano.

- HISTOIRE-GEOGRAPHIE :

Visioconférence sur les mémoires de la guerre d'Algérie avec Alain Ruscio. Historien spécialiste de la colonisation française. Terminale S1 S2

- ARABE :

Niveau 5^{ème} : Illustrations sur les auteurs libanais / Les grands lieux du Liban et création d'un forum d'échanges sur ces grands lieux

ALE: Projet gastronomie: vidéos de recettes libanaises + petit déjeuner libanais

1^{ère}/ Terminale : intervention de Monsieur Walid Abboud (MTV) : non abouti

Niveau 1^{ère} : Intervention d'un écrivain classe de première : annulé.

- FRANÇAIS :

2A : « Histoires vraies autour de la Méditerranée », préparation des textes dans le cadre du Salon du Livre.

5B : « Dire le voyage en Poésie » : célébration poétique du voyage et des moyens de transport.

Plusieurs niveaux : Dans le cadre du projet Zéro déchet : réécriture d'une partie de la charte Zéro déchet du Lycée Alphonse De Lamartine : texte terminé mais travail sur les illustrations non abouti complètement.

1A : « Expliquer la réussite dans une fable » : écriture de fables à la manière de La Fontaine pour expliquer la réussite aux élèves de l'école primaire /

Lecture expressive des fables préparée par les élèves de 5ème B.

Niveaux 6^{ème} à 4^{ème} : club lecture - annulé en raison du confinement

6B : projet "Je deviens un conteur" (n'a pu être mené jusqu'au bout)

6^{ème} / 5^{ème} : 3 classe culturelle numérique "Théâtre d'ombres"

3B : Rêves scientifiques pour l'imagination d'une innovation scientifique (abouti en présentiel)

Plusieurs niveaux : Réalisation de cartes postales sonores - Visite virtuelle de sa maison (abouti à distance)

- PHILOSOPHIE

Pendant les cours à distance : mise au point d'un "monde" numérique consacré à la philosophie, sur lequel les devoirs à faire et les meilleurs travaux des élèves ont été mis en ligne régulièrement

<https://view.genial.ly/5e93267c43f5e90de5999fb9/horizontal-infographic-maps-unus-mundus>

Collaboration philo-SES avec en TES : croisements des programmes sur la consommation culturelle

8 séances de café philo à destination des lycéens

6 interventions dans les niveaux de CM2, CE2, grande section maternelle, pour faire réfléchir les enfants au sujet de la violence, des émotions et de l'amitié entre filles et garçons.

- ESPAGNOL :

Traduction d'un poème de l'espagnol en français. Abouti et publié sur le site du lycée

Mettre en voix une scène de théâtre

c) Suivi pédagogique

Au primaire:

- Le redéploiement des 75 IPAD en 3 classes mobiles au primaire une par étage a permis aux enseignants d'utiliser ces outils numériques dans l'ensemble des classes de l'élémentaire.. Le taux d'utilisation est encore trop bas, pour l'augmenter il faudra s'appuyer sur les nouveaux outils déployés pendant le confinement et sur la formation sur l'usage des outils numérique proposée aux enseignants 1 fois par mois avec Mme Garro.
- Les deux projets autour de la lecture "Silence on lit" et le travail de mesure de la

fluence, ont pu continuer jusqu'au 28 février, ils seront reconduits l'an prochain pour continuer à augmenter les compétences en lecture des élèves du primaire. A noter que les classes de 6^o participent au travail sur la fluence.

- Le travail sur la politique "Zéro déchet LADL" restera un axe fort du travail autour de l'environnement au primaire, il prendra appui sur la charte réécrite par les CM2 et sur le poulailler, le potager et les composteur mise en place par les élèves cette année. Il devra nous permettre de continuer à réduire nos déchets.
- Madame MOBAYED professeure de français du secondaire est intervenue en doublette avec les enseignants du primaire sur les classes de CM2 et sur la classe CE2/CM 1 autour de l'expression écrite et ses outils (grammaire, conjugaison ...) à raison de 2h par semaine en CM2 et 1h en CE2/CM1. Ce dispositif a permis de faire progresser les élèves à l'écrit.
- L'enseignement des langues qui a été renforcé en anglais cette année avec une heure dès la PS et le renforcement des heures en demi groupe à l'élémentaire va continuer d'évoluer l'année prochaine avec une nouvelle organisation de l'enseignement des langues à la rentrée 2020 qui attend d'être validée par la MLF.

- Organisation du dispositif :

- Ateliers plurilingues : PS au CM2

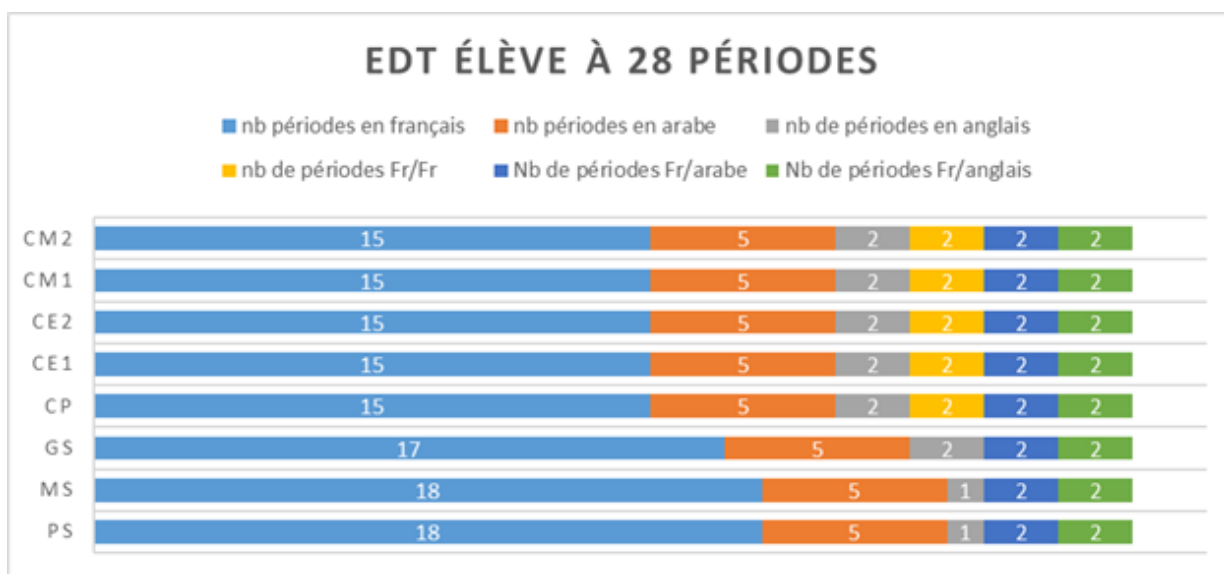
- Anglais-français 2 périodes/semaine (EPS- étude d'albums, sciences...)

- Arabe-français 2 périodes/semaine (étude d'albums, sciences, histoire/géographie en CM).

- Discipline linguistique langue anglaise : PS au CM2 1 période. Avec de la PS à la GS une organisation par périodes de 15 minutes réalisées par l'enseignant de la classe.

- Cours d'arabe : PS à CM2 5 périodes + 2 périodes Français / arabe (au début en atelier, autour d'un projet).

- Dispositif EMILE (Enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère) : 1 période par semaine à partir de la GS (exemples : EPS, ARTS, mathématiques au cycle 2 et géométrie et résolution de problèmes, sciences au cycle 3).



M. le Proviseur précise que ce dispositif a été étudié et mis en place avec Mme Collado, responsable pédagogique à la MLF pour le 1^{er} degré, et qu'il constitue une vraie plus value dès le plus jeune âge.

Au secondaire :

- La Réforme du lycée et des épreuves du baccalauréat impose le maintien d'une réflexion globale sur l'année scolaire pour préparer les élèves de seconde à la nouvelle première (3 enseignements spécifiques et un tronc commun) et les élèves de troisième à la nouvelle seconde. L'accompagnement des élèves de première face au choix d'abandon d'un enseignement de spécialité en terminale a été mené par les équipes et les cadres ressources en information à l'orientation. Les parents ont été conviés à différentes réunions d'information et d'accompagnement en présentiel ou à distance.
- Les professeurs se sont appropriés les nouveaux programmes et ont été accompagnés par le travail préparatoire des EEMCP2 dans le cadre des Groupes de réflexion en présentiel ou à distance selon les périodes. Des formations complémentaires sont programmées à la prochaine pré-rentree.
- Dans le cadre de la réforme, l'accompagnement personnalisé prend une nouvelle forme et s'articule avec la préparation au programme libanais.
- Concernant le suivi des élèves à besoins particulier et en difficulté scolaire, le travail de clarification des procédures se poursuit (cellule de veille et équipes éducatives). Les interventions de la psychologue scolaire ont été redéfinies.
- les certifications :
 - Cambridge aux niveaux B2 et C1. La certification est préparée dans le cadre horaire en première et prise en charge par l'établissement alors que la session destinée aux terminales (C1) est à la charge des familles. Il faut cependant préciser que la fermeture de l'établissement n'a pas permis ce printemps l'organisation de la session pour les élèves de 1ère : cette session sera donc organisée à l'automne et concernera les élèves de Tle.
 - La certification Cervantès sera à nouveau proposée aux élèves suivant les enseignements d'espagnol (LV2 et LV3) aux niveaux A2 et B1 (à la charge des familles pour 189 000 LL tarif 2019). Là aussi, la session a dû être reportée du fait de la fermeture de l'établissement.
 - Il rappelle, pour mémoire, que la préparation du SAT concerne également le niveau première, en plus du Cambridge, et demeure à la charge des familles. Les modalités d'organisation seront précisées ultérieurement (présentiel ou en visioconférence? Horaires? Noms des intervenants?).

La webradio : le développement des productions de notre webradio implantée dans l'établissement depuis 4 ans s'est poursuivie au début de l'année avec une sollicitation accrue de l'équipe de web reporter sous la houlette de Nidale Klink (Inauguration de la ligue UNSS au CPF par exemple) ans. L'équipement atteint un niveau satisfaisant. La mise en œuvre de la web télé est toujours à l'ordre du jour mais le contexte annuel n'a pas permis l'avancement satisfaisant du projet. Objectif de basculement vers la WebTV ?

- Constitution des classes : elle est arrêtée par le Directeur du primaire et le Proviseur-adjoint en concertation avec le corps enseignant et la vie scolaire. Aucune demande de faveur n'est recevable. M le Proviseur-adjoint et M. le Directeur rappellent que

L'objectif est bien de préserver l'équilibre dans les classes entre élèves de différents niveaux.

d) Sorties et voyages

Voyages : année scolaire 2020-2021

Pour les voyages à l'étranger, nécessité d'anticiper l'ensemble des formalités (volet pédagogique, effectifs, date de départ) pour lancer dès septembre les appels d'offre et obtenir des coûts de voyage abordables pour l'ensemble des familles. Le choix d'hébergement et l'achat des billets d'avion nécessitent notamment de lancer la procédure voyage au plus tôt.

M. Joseph insiste sur les difficultés que risque de causer la crise actuelle quant à la mise en place de projets l'an prochain. Dans tous les cas, si projets il y a, une attention particulière devra être accordée aux coûts.

Madame Malak, DAF, rappelle la procédure :

- 1) le projet pédagogique finalisé et approuvé par le Proviseur et le Proviseur adjoint ou le Directeur est transmis aux services financiers
- 2) le service intendance se charge des appels d'offre hébergement et billets d'avion, et reste le seul interlocuteur des prestataires.
- 3) les familles n'ayant pas acquitté la totalité du voyage avant le départ ne pourront faire participer leur enfant. Néanmoins un échelonnement est envisageable.

Bilan des voyages 2019-2020 :

1^{er} degré : M. Paraud : tous les voyages ont été annulés cette année (Classe de neige pour les CM2, classe verte à LAqlouq pour les CE1, classe verte dans le Chouf pour les CE2 et voyage en France sur le moyen Âge pour les CM1).

Pour l'an prochain, une décision sera prise lors de la première période.

2nd degré, M. Bardou :

Pour le secondaire, deux voyages ont été organisés cette année :

- Voyage en Italie (programme de sixième d'histoire - sur les traces des Romains) pour les élèves de 6^{ème}. Annulé
- le voyage linguistique en Espagne déprogrammé en 2018/2019 et reprogrammé est finalement annulé.

e) Bilan orientation

M le Proviseur-adjoint rappelle les principales actions menées tout au long de l'année : L'ensemble des manifestations programmées ont été annulées du fait du contexte:

- Forum des universités Libanaises
- Salon de l'Education et de l'Orientation
- Forum "Partir étudier en France"

Maintien des réunions d'information post Bac et procédure Parcoursup, en janvier, et dialogue constant avec les familles aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres à distance (PRIO, PP, PA).

Ouverture des comptes AGORA pour tous les élèves de seconde et réactivation des comptes d'élèves de première et terminale.

- **Résultats à ce jour de la procédure d'orientation Parcoursup :**

55 élèves inscrits sur la plateforme (5 ES / 50 S) (36 en 2019) soit 69% des élèves

2 inscriptions sans vœux

10 renoncements

43 propositions acceptées dont :

- 16 licences PASS
- 6 CPGE (MPSI PCSI),
- 1 formation ingénieur,
- 1 licence Sciences Humaines / Histoire
- 2 licences Arts Lettres / Design
- 6 licences de Sciences et technologie
- 11 licences droit/eco/gestion

2 propositions acceptées avec listes d'attente

- 1 licence droit gestion
- 1 licence sciences

1 acceptation hors Parcoursup SciencesPo Paris

M. le Proviseur insiste sur le fait que pour la 2^{ème} année consécutive, deux de nos élèves se sont vus accorder une Bourse d'excellence major, preuve d'excellence.

f) Bilan Vie Scolaire 2019/2020 :

La vie scolaire du 2nd degré se compose d'une Conseillère Principale d'Education et de 6 Assistants d'éducatifs pour 507 élèves. Chaque AED est référent d'un niveau.

Les missions de la vie scolaire :

La vie scolaire est globalement reconnue par l'ensemble de la communauté éducative : parents d'élèves, enseignants, infirmière, psychologue scolaire, direction...

L'équipe de vie scolaire permet au quotidien de compléter l'action pédagogique du professeur, en apprenant aux élèves à se conduire de façon responsable (assumer leurs actes et leurs propos).

La fonction stratégique de la VS repose sur un encadrement quotidien des élèves et ce, dès le matin lorsqu'ils rentrent au sein de l'établissement. Pour ce faire, chaque surveillant est responsable d'un niveau.

Chaque AED, a différentes tâches à effectuer c'est pour cette raison qu'ils sont polyvalents et savent exécuter toutes les tâches propres à la vie scolaire qui sont :

- Accueil des élèves à l'entrée ou à la sortie ;
- Gestion des retards : en fournissant à l'élève un billet l'autorisant à entrer en classe les 5 premières minutes du début de cours, et le notifier sur Pronote ;
- Gestion des absences : elle implique tous les membres de la communauté éducative (appels des professeurs, passage dans les classes pour rappel et saisie des absences sur

Pronote pour qu'ensuite la vie scolaire puisse téléphoner aux familles et avoir une justification d'absence ;

- Gestion des punitions : heures de retenue ou travail d'intérêt général donnés par les professeurs ou la CPE, favorisent un travail de responsabilisation des élèves et leur apprennent à respecter les règles ;
- Gestions des cours de récréation en assurant la sécurité des élèves tout en évitant les bagarres, insultes ou autre...
- Gestion de la salle de permanence (en encadrant les élèves ayant des devoirs à faire,) et des devoirs surveillés ;
- La communication : bien souvent la vie scolaire est le lieu de référence pour les élèves à la recherche d'informations les concernant directement (changement de salles, absences de professeurs, changement dans les emplois du temps...).

La vie scolaire a pour fonction d'accueillir les élèves mais aussi leurs parents. Elle permet quand elle peut, d'apaiser les tensions et d'amener l'élève à la réflexion : le travail éducatif mené sur le terrain (respect du règlement intérieur, prévention des déviances...) a pour vocation de prolonger le travail éducatif des parents et préparer les élèves à vivre ensemble.

Le Proviseur passe la parole à Mme Massonnat, CPE.

Les différentes actions menées au sein de la vie scolaire :

- Le Parcours citoyen :

Comme chaque année, fin octobre, a eu lieu les élections des délégués de classes, en tant que CPE, Mme Massonnat intervient dans les classes de 6^{ème} pendant une heure afin de préparer les élèves à l'élection des délégués de leur classe en HVC en présence du professeur principal et elle a pour objectif de :

- Rappeler le rôle du délégué de classe (droits et devoirs) ;
- Les sensibiliser à l'importance du choix des candidats ;
- Inviter chaque candidat éventuel à rédiger et présenter oralement sa profession de foi.

Après les élections, les délégués élus du collège, ont suivi une formation qui s'est faite au sein de l'établissement en novembre, par les AED de niveau durant une journée portant sur 3 axes majeurs :

- Le rôle et fonction du délégué ;
- La communication ;
- Le conseil de classe.

Nouveauté cette année, l'élection des éco délégués élus de la même façon que leurs camarades délégués de classe ainsi que l'élection du Conseil de vie collégienne (CVC) . Pour ce qui est du Conseil de Vie Lycéenne (CVL), l'élection s'est déroulée avec plus de 78% de votants.

Le thème du développement durable est au cœur du lycée puisqu'en l'occurrence, le lycée est associé au Rotary club sur un projet Zéro plastique à Tripoli et ce thème a été également repris par l'inter CVL qui souhaitait faire réfléchir et agir les jeunes lycéens sur le sujet.

Malheureusement, suite au confinement, tous les projets que les élèves souhaitaient mettre en place ont été reportés.

Bilan concernant le projet de vie scolaire pour l'année 2019/2020 :

En ce qui concerne le bilan de la vie scolaire pour l'année scolaire 2019/2020, nous allons procéder différemment cette année suite à la longue période de fermeture de l'établissement.

Pour commencer, lors de la période de confinement, le service vie scolaire a été très réactif et nous avons travaillé de la manière suivante:

Dans un premier temps, Mme la CPE a fait des réunions par niveau incluant les PP et le surveillant référent, pour leur demander lors d'absences ou de sanctions de solliciter le personnel de vie scolaire afin qu'il contacte les élèves et parents.

Chaque semaine, les PP envoyaient un bilan des absences aux visios ainsi que des devoirs non rendus aux AED qui se chargeaient de téléphoner aux parents pour leur demander des justificatifs d'absences.

Par la suite, nous avons organisé une réunion délégués par niveau chaque 2 semaines en présence de M Bardou, du surveillant de niveau et Mme la CPE, pour avoir les remarques éventuelles des élèves qu'ils pouvaient formuler à travers les délégués.

Des HVC ont également été faites par niveau pour que les élèves s'expriment sur les difficultés rencontrées.

Et enfin, des visios individuels ont été mises en place à la demande des élèves lorsqu'ils souhaitaient poser des questions ou avoir des compléments d'informations sur des sujets précis.

Enfin, bien sûr, une réunion VS était organisé toute les semaines pour faire remonter les problèmes qu'ils pouvaient rencontrer.

Il faut savoir que durant le confinement, que la majeure partie des élèves étaient présents et rendaient leur travaux sauf quelques cas spécifiques mentionnés ci-dessous :

En 6ème, 1 élève.
En 5ème: 2 élèves.
En 4ème: 1 élève.
En 3ème:1 élève.
En 2nde: 1 élève.
En 1ere: 1 élève.
En Terminale: 2 élèves.

Soit, un total de 9 élèves absents pour des raisons familiales ou problème de décrochage scolaire.

Le CDP demande que le suivi des absences en EAD soit effectué chaque jour et non en fin de semaine : M. le Proviseur adjoint et Mme la CPE précisent que c'était le cas.

1) Assiduité les chiffres année scolaire 2019/2020 :

Au niveau des absences, quelle que soit l'année dont il est question, il y'a une forte augmentation du taux d'absences des élèves à partir du 2nd trimestre et ceci s'explique par :

- Le mois du Ramadan,
- La période des examens ;
- Les départs anticipés en congés avant la fin de l'année scolaire (voyage familial) ;
- Le départ avant l'arrêt officiel des cours pour les classes à examens (3^{ème} /1^{ère} /Tale) mais également des autres classes ;

L'augmentation des absences au 2^{ème} trimestre est dû aussi aux :

- Tempêtes
- Taux de maladies qui augmente ;
- Les concours d'entretien d'admission aux universités pour les terminales ;

Par ailleurs, une diminution des absences d'élèves en cours de journée avec décharge a été constaté suite à la politique mise en place au sein de la vie scolaire suivant le règlement qui dit que les élèves ne quittent pas l'établissement scolaire sauf en cas de force majeure.

Une modification du règlement intérieur a été mise en place pour que les parents soient clairement informés concernant la gestion des retards et absences au sein de l'établissement. Enfin, il a été constaté que les élèves mettent du temps pour venir au bureau de la vie scolaire pour justifier leurs absences. Ceci est dû au fait que :

- Les familles voient les absences comme étant réglées sur Pronote à partir du moment où le motif est connu,
- Les élèves et les familles pensent que les mèls et ou appels téléphoniques suffisent à régulariser les absences.

Une réflexion est engagée pour pallier aux difficultés rencontrées face au nombre croissant des absences non justifiées et qui sera mis en place à la rentrée prochaine.

Paradoxalement, le taux d'absence est en nette diminution suite à la politique de la vie scolaire mise en place en début d'année.

Au niveau des retards : nous notons une diminution des retards ceci est dû au fait que nous avons durci la politique des retards le matin et mis en place des mesures pour limiter les arrivées en retards de 5min qui risquent de perturber les cours.

2) Les Punitons et sanctions :

- Les Punitons :

Les punitons sont données suite aux retards du matin. Il y a par ailleurs une diminution des exclusions de cours du fait d'une meilleure gestion de classe de la part des professeurs qu'il n'y avait pas l'année précédente où il y avait des problèmes dans certaines disciplines.

- Les sanctions :

Nous notons également une nette diminutions des avertissements et des exclusions de l'établissement si nous comparons les chiffres du début de l'année, ceci se traduit par la gestion de classe des professeurs et de la gestion de vie scolaire au niveau du règlement intérieur.

L'année prochaine l'objectif sera d'apprendre au plus grand nombre d'élèves à être autonomes en permanence, de rendre le CVL et le CVC plus dynamiques et de travailler en étroite collaboration avec le comité des terminales pour mener à bien des projets. Est également envisagé de travailler avec les éco délégués pour dynamiser l'ensemble car tous les élèves ont le droit de participer à l'amélioration du bien-être collectif et à l'avènement d'un climat scolaire serein. Nous établirons aussi avec les élèves de terminales un contrat pour les encadrer et bien vivre l'année scolaire

g) Bilan des travaux 2019/20

La situation financière de l'établissement n'a pas permis de mettre en œuvre les projets d'équipement et de travaux prévus initialement. Des travaux de remise en peinture de salles et de couloirs seront assurés par les agents du lycée. Le Proviseur précise que la tempête est forte.

3) Préparation de la rentrée 2020-2021 (effectifs - structure - mouvement des personnels -carte des emplois).

Professeurs titulaires français :

M. Le Proviseur indique que deux postes étaient déclarés vacants (PE et Philosophie) et trois susceptibles d'être vacants (PE, SES et Sciences Physiques). Suite à la CCPL du 26 février dernier, et les postes de Sciences Physiques et de PE étant devenus vacants, la situation est à ce jour la suivante :

- **1 poste de RE2 de SES** : M. Hobeika a obtenu un poste à Monaco, en attente de détachement non confirmé à ce jour,
- **1 Poste de RE2 de Sciences Physiques** : non pourvu (1 seul candidat, refus de poste). Le Proviseur informe le CE que le gel a été demandé à l'AEFE,
- **1 poste de RE2 de Philosophie** : pourvu, détachement accordé, procédure de recrutement en cours (M. Clément PEREZ),
- **1 poste de RE1, PE** : pourvu, détachement accordé, procédure de recrutement en cours (Mme Nora BEN MILOUD),
- **1 poste de RE1, PE** : non pourvu suite à un refus de poste après une acceptation de poste initiale. Le Proviseur informe le CE que le gel a été demandé à l'AEFE,

La procédure de recrutement suit donc son cours. A noter que le nombre de dossiers de candidature a été sensiblement moins important cette année, et que dans deux disciplines à nouveau, Sciences Physiques et Philosophie, les candidats étaient très peu nombreux, et ce sur tout le Liban. Il faut également noter les difficultés récurrentes de recruter au 1^{er} degré (PE) : ces difficultés devront nous interroger, le risque étant qu'à force de constater que ces postes sont non pourvus, l'AEFE n'en décide la fermeture. Anticiper par une demande de basculement sur le 2nd degré ? Réflexion à mener en amont du CE de fin septembre-début octobre.

Mme Harb demande si le poste de PE est bien gelé : confirmation.

Recrutement de personnels RL:

Pour ce qui concerne les recrutements de personnels RL, M. le Proviseur informe les membres du CE qu'il ne sera cette année procédé à aucun recrutement (sauf besoin tardif) en raison des nombreux licenciements à venir (voir ci-dessous) :

Carte des emplois des services administratifs et TOS

Pas de recrutement prévu.

Carte des emplois des personnels enseignants RL:

Comme annoncé lors des deux CE précédents, la plus grande prudence s'impose quant à la structure à mettre en place à la rentrée prochaine : les effectifs sont en effet en baisse régulière, et lors de la COS en mars dernier, la Direction de l'établissement avait proposé une prévision très prudente (5 divisions supprimées, 2 au 1er degré et 3 au 2nd degré, 892 élèves, dont 48 TPS, soit 844 élèves de la PS à la Tle). La situation économique du pays, très détériorée, impose une prévision encore plus prudente : le lycée n'a d'autre choix que de prévoir une structure reposant sur les inscriptions et réinscriptions fermes, ainsi que sur les familles qui ont déposé une demande d'échelonnement validée par l'établissement et la Draf, conformément aux assouplissements auxquels la MLF s'était engagée vis à vis du Poste et du

CDP. A ce jour, ces effectifs nous amènent à la structure suivante :

Structure pédagogique

En fonction des éléments en sa possession à ce jour, Monsieur le Proviseur annonce les effectifs prévisionnels suivants = **643 élèves** et une structure à **27 classes** (12 au 1er degré (dont 3,5 en maternelle et 8,5 en élémentaire) et 15 au 2nd degré, dont 9 au collège et 6 au lycée). Il faut noter que cette structure a été proposée à la Direction de la MLF lundi dernier 15 juin, et qu'elle a été validée aujourd'hui même. Ceci correspond à la fermeture de 10 divisions (27 contre 39), 6 au 1er degré et 4 au 2nd degré.

- pour le primaire : **324 élèves** (100 en maternelle et 224 en élémentaire), soit une perte de 119 élèves, soit -26%).

- pour le secondaire : **319 élèves** (178 au collège et 141 au lycée), soit une perte de 188 élèves, soit -37%).

-au global : **643 élèves**, soit une perte de 307 élèves, -32%).

Niveau	Effectif	Classes
PS	23	0,5
MS	34	1,5
GS	43	1,5
Total maternelle	100	3,5
CP	38	1,5
CE1	48	2
CE2	39	1,5
CM1	56	2
CM2	43	1,5
Total élémentaire	224	8,5
Total primaire	324	12
Niveau	Effectif	Classes
6ème	32	2
5ème	41	2
4ème	38	2
3ème	67	3
Total Collège	178	9
2nde	54	2

1ère	41	2
Tale	46	2
Total Lycée	141	6
Total secondaire	319	15
Total général	643	27

Il est précisé au CDP que ce chiffre ne comprend aucune des familles qui n'ont ni payé ni demandé un échelonnement.

M. le Proviseur aborde ensuite l'encadrement pédagogique en nommant les personnels détachés qui quittent l'établissement à la fin de l'année scolaire :

Antoine Rogé	<i>Philosophie</i>
Boualhem Kali	<i>Sciences physiques</i>
Kinda Al Khani	<i>PE</i>

Il les remercie tous pour leur contribution au bon fonctionnement du Lycée ces dernières années et leur souhaite le meilleur sous de nouvelles latitudes.

Les nouveaux enseignants détachés ont été recrutés après appel à candidatures, à l'issue de la CCPL réunie en février. Il s'agit de :

- PE : Mme Nora Ben Miloud,
- Philosophie : M. Clément Pérez.

Ces 10 divisions de moins entraînent **la fermeture de 27 postes d'enseignants, 13 au 1er degré, 14 au second degré, et la fermeture de 5 postes d'ATOS, ainsi que des réductions de quotités horaires** selon les propositions faites à la Direction de la MLF et validés aujourd'hui même en fin de matinée. Auxquels s'ajoutent les **5 licenciements liés à la fermeture de la garderie** (voir ci-dessous), soit **un total de 37 licenciements**. Ces choix douloureux ont été faits avec un souci constant d'accompagnement des personnes qui seront toutes reçues individuellement et se verront toutes faire une proposition (procédure en cours). Mais il est malheureusement clair que nous sommes désormais obligés de nous séparer de personnels pour certains depuis très longtemps dans l'établissement, à l'engagement irréprochable et aux compétences indiscutables. Il faut cependant bien comprendre que devant le tsunami économique auquel nous devons faire face, ce n'est rien d'autre que la survie de l'établissement qui est en jeu. Un certain nombre d'élèves, dont les familles n'ont réglé les frais de scolarité que partiellement et n'ont pas pu ou pas souhaité s'engager sur des modalités d'échelonnement que la MLF avait consenties (de même qu'à la demande du CDP, elle avait consenti à reculer les échéances de paiement) se trouvent aujourd'hui en liste d'attente, et un point sera fait fin août-début septembre en fonction des paiements enregistrés durant l'été : si ces paiements sont de nature à entraîner une éventuelle modification de la structure, des propositions seront faites à la MLF en ce sens. Mais encore une fois, il en va de la survie même de l'établissement.

Le Proviseur adresse ses plus vifs remerciements à tous les personnels RL dont le lycée est contraint de se séparer, et qu'il ne peut citer ici du fait que les procédures sont actuellement

en cours. Des personnels dont la grande majorité a fait preuve d'un grand sérieux et d'un grand engagement.

Le CDP regrette vivement le départ de tous ces enseignants, qui quittent « la grande famille du LADL ».

Le Proviseur informe enfin le CE de la décision de la fermeture de la garderie de Tripoli : malgré un projet remarquable et une offre unique, cette structure n'a jamais réussi à remplir ses objectifs et elle est demeurée lourdement déficitaire (loyer élevé mais également déficit structurel. Un accord à l'amiable a été conclu entre le propriétaire et la MLF afin d'anticiper la fin de bail. Le Proviseur remercie très chaleureusement les personnels de la garderie, au premier desquels sa directrice, pour la très grande qualité du travail effectué, unanimement loué.

P. Joseph précise enfin que plusieurs autres établissements du réseau MLF sont également en grand danger.

-4) Ouverture de la section OIB arabe (Option Internationale du Baccalauréat), de l'option Droits et Grands Enjeux du Monde Contemporain (DGEMC) et de l'enseignement de spécialité de 1^{ère} NSI (Numérique et Sciences Informatiques).

-Section internationale arabe : le projet d'ouverture avait été présenté et validé à l'unanimité du CE du 21 juin 2019. Le vivier et l'environnement du lycée, sa réputation et la qualité reconnue de l'enseignement qui y est dispensé ont permis de monter un dossier solide, qui a reçu la validation de la MLF, de l'AEFE et du Ministère français de l'Education Nationale. Le Proviseur remercie tout particulièrement toutes les personnes qui, localement ont contribué à cette réussite, ainsi que M. Ali Mouhoub, IA-IPR d'arabe (et IPR référent pour la zone) qui nous a accompagnés et fortement soutenus tout au long de la construction de ce projet et du montage de ce dossier. Il passe brièvement la parole à M. le Proviseur adjoint qui rappelle les grandes lignes de l'organisation :

L'OIB prévoit en seconde un enseignement de 7 heures de langue arabe (3 heures LV + 2 heures de littérature + 2 heures de culture et civilisation arabes) au lieu de 5 heures et 4 heures d'histoire-géographie au lieu de 3 heures (2 heures en langue française et deux heures en langue arabe). 9 élèves ont été retenus par la commission d'admission qui s'est déroulée le 15 juin. Les élèves seront présents dans les différentes divisions de seconde. Mise en place de barrettes en langue et histoire-géographie.

Mme Harb pose la question des critères d'acceptation des dossiers : M. Poirout précise que le choix a été fait d'accepter toutes les demandes, afin de permettre à la section de décoller, quitte à autoriser ou suggérer certains abandons en cours de cycle.

-Option DGEMC : la demande d'ouverture de cette option a été déposée cet hiver, dans l'optique d'un élargissement de l'offre pédagogique proposée à nos élèves. Là encore, la qualité du dossier proposé a permis d'obtenir en mars l'autorisation d'ouvrir cette option à la rentrée prochaine, et M. le Proviseur passe brièvement la parole à M. le Proviseur adjoint qui précise l'organisation et l'intérêt que représente cette option pour nos élèves :

L'option intègre les barrettes d'options mise en place dans l'emploi du temps des terminales pour un volume horaire de trois heures hebdomadaires. Un professeur juriste prend en charge l'enseignement.

L'enseignement de Droit et grands enjeux du monde contemporain vise à faire découvrir les instruments du droit – normes, institutions, métiers –, son rôle social, ainsi que la

méthode juridique. Certains grands thèmes du monde contemporain sont abordés à travers la façon dont ils sont saisis par le droit. L'objectif est de donner aux élèves l'occasion de réfléchir à l'existence et à l'utilité des normes juridiques, à leur portée sociale, à leur vertu pacificatrice, aux conditions de leur adoption et à celles de leur application. Le débat prend toute sa place dans cet enseignement tout comme l'art oratoire.

Cette option permet d'élargir le champ de la culture générale et s'adresse particulièrement aux élèves se destinant à des études de droit bien sûr, de sciences politiques, humanistes, journalisme...

-Enseignement de spécialité NSI : afin d'élargir l'offre pédagogique proposée à nos élèves, et surtout de combler les attentes d'une partie de notre public féru de programmation informatique, l'établissement a déposé une demande d'ouverture de cette enseignement de spécialité pour nos élèves de 1^{ère} à la rentrée prochaine. Cette demande est validée quant à sa pertinence (réponse de l'AEFE le 8 juin), mais elle attend la validation finale de l'AEFE, elle-même liée à la validation par le SIEC (faisabilité de l'organisation des examens). 4 établissements du Liban (dont le GLFL) proposant cet enseignement, nous pouvons être optimistes. Il est important de noter que les élèves qui décideront de suivre cet enseignement devront le faire via le CNED (Centre National d'Enseignement à Distance) à la charge financière des familles, ce dont élèves et familles ont bien sûr été informés. L'établissement de son côté s'engageant à proposer un accompagnement de ces élèves par Mme Nidale Klink, professeure de Technologie et dont les diplômes et la formation la rendent tout à fait apte et, en cas de montage d'un dossier d'ouverture de cet enseignement à la rentrée 2021, ces diplômés la dispenseraient de la formation complémentaire habituellement nécessaire. M. le Proviseur passe brièvement la parole à M. le Proviseur adjoint qui précise l'organisation et l'intérêt que représente cette option pour nos élèves :

L'enseignement de spécialité Sciences Numériques Informatiques fera l'objet d'un enseignement à distance au CNED pour les élèves inscrits. Les quatre heures dévolues à cet enseignement seront inscrites à l'emploi du temps sur les barrettes des groupes d'enseignements de spécialité suivis dans l'établissement. Les élèves seront en autonomie dans un espace dédié au CDI et seront rejoint une heure par semaine par madame Nidale Klink qui accompagnera les élèves dans le suivi de cet enseignement.

Il convient de distinguer clairement l'enseignement de la Science Numérique et Technologique qui repose avant tout sur de la culture générale et l'utilisation de l'outil informatique et numérique de l'enseignement de spécialité **Numérique et Sciences Informatiques qui repose sur les aspects technique** et l'importance du code (maîtrise du langage Python dès la fin de la première). De **bonnes connaissances en mathématiques sont indispensables**. Les débouchés sont : toutes formations du supérieur en informatique (écoles d'ingénieurs, IUT, BTS) ou formation technologiques supérieures valorisant les usages numériques et informatiques.

Mme Harb précise que tout ceci est fort intéressant, mais le baccalauréat français va devenir de plus en plus différent du baccalauréat libanais. Qu'en est-il de l'équivalence ? Réponse est faite que l'équivalence n'est pas du tout menacée, il s'agit de conventions cadre en états, que ni l'un ni l'autre de deux états ne souhaite modifier.

5) *Calendrier 2020-2021.*

M. Le Proviseur présente le calendrier scolaire 2020-2021 préparé et présenté au niveau du réseau Liban sous l'égide du Conseiller culturel adjoint et validé par les services compétents

de l'AEFE. Ce calendrier vous a été envoyé avec la convocation, pour prise de connaissance

Il précise qu'il a été élaboré en fonction des contraintes suivantes :

-Prise en compte de l'équilibre préconisé par le Ministère de l'Education Nationale dans le domaine des rythmes scolaires (nombre de semaines de travail équilibré entre chaque période de vacances),

- Nombre de semaines : 36 semaines,
- Nombre de jours travaillés : 173,
- Horaire effectif annuel d'enseignement
- Dates des examens,
- Optimisation en fonction du calendrier des jours fériés,
- Rentrée décalée au mercredi 16 septembre afin, de se rapprocher du calendrier des établissements homologués tout en respectant les contraintes "françaises".

Ce calendrier sera publié sur notre site Internet.

Interventions de Mme Al Khani, représentante des personnels enseignants : M. le Cocac adjoint aurait informé les représentants qu'aucune formation ne serait organisée les 9, 10 et 11 septembre, contrairement à ce qui avait été envisagé. Elle ajoute par ailleurs que ce calendrier est plus équilibré que le précédent.

6) Renouvellement de l'homologation de l'établissement

Le LADL était cette année en renouvellement d'homologation. Le Proviseur rappelle que cette procédure de renouvellement est obligatoire pour tous les établissements homologués, conventionnés ou pas, une fois tous les 5 ans. Fruit d'un long travail de préparation, le dossier de renouvellement a été envoyé puis présenté à M. Ali Mouhoub, IA-IPR d'arabe à l'AEFE et IPR référent de la zone, et à Mme Pascale Matera, IEN en résidence. Lors de la journée passée au LADL le 24 janvier, ils ont pu apprécier le travail effectué dans l'établissement et leur visite a donné lieu à une validation de ce renouvellement d'homologation (parution au Journal Officiel de la République française le 31 mai 2020, arrêté du 25 mai 2020). Le Proviseur remercie très chaleureusement tous les personnels enseignants, administratifs et de service qui par la qualité de leur travail au quotidien ont permis ce renouvellement d'homologation, le rapport qui sera bientôt communiqué promettant d'être élogieux.

Questions diverses :

-Parents d'élèves : néant

-Personnels :

-Organisation d'une bourse aux livres : aucun changement de manuel n'étant envisagé cette année, les personnels posent la question de l'organisation d'une bourse aux livres, indispensable pour les familles. Le Proviseur répond qu'en effet, cette bourse aux livres est une habitude et qu'elle est organisée par le CDP et les professeurs documentalistes. Se pose la question des modalités d'organisation et du calendrier : une seule bourse début juillet ? Une seule début septembre ? Deux bourses, l'une en juillet l'autre en septembre ? Il passe la parole à Mme Harb, Présidente du CDP, qui confirme le souhait d'organiser la bourse, une

avant les vacances d'été, et une autre début septembre. Mais quid des modalités ? Echanges de manuels sans échanges d'argent (M. Bardou) ? Bourse aux livres virtuelle (Mme Al Khani) ?

-Réforme du lycée et nouveaux manuels numériques en Tle. Le Président demande aux enseignants de préciser leur question. Il indique également qu'une réunion en visioconférence est prévue en tout début de semaine prochaine au niveau du réseau Liban (EPR et partenaires) sur cette question des manuels numériques, tous niveaux confondus (M. Bardou, M. Paraud et le Proviseur y participeront). Outre les questions pédagogiques, la question du coût des manuels du fait de la détérioration du taux de change est un vrai problème qu'il convient de prendre en compte.

Précision des personnels sur cette question spécifique à la classe de Tle : le coût exorbitant des manuels est mis en avant (problème du taux de change, et de la mise en place de la réforme, qui rend tous les anciens manuels obsolètes. M. Joseph confirme que les libraires sont très inquiets, car ils doivent acheter les manuels en devise....

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Proviseur remercie les membres présents et la séance est levée à 19h15.

La secrétaire de séance : Mme ZAKARIA

Le président du Conseil : M. MAIGRE